

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

**1. Accord****1.1. Identification des Parties :**

Le présent Accord est conclu entre le client identifié dans la Confirmation de commande (le « **Client** ») et Creditsafe Group, une société anonyme dûment constituée et existant valablement en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 262769 (« **Creditsafe** »).

**1.2. Description du Service :**

Le Service Creditsafe (« **Service** ») acheté par le Client se compose des produits détaillés dans la Confirmation de commande et peut comprendre ce qui suit :

- Rapports de solvabilité d'entreprises et Check&Decide (qui fournissent des informations sur la solvabilité de tiers et l'évaluent via internet) ; et/ou
- Fourniture de données de marketing et de prospection via internet ; et/ou
- Services fournis conjointement avec des tiers, qui peuvent être soumis à des conditions supplémentaires.

**1.3. Intégralité de l'Accord :**

Cet accord se compose de deux éléments essentiels : la **Confirmation de commande**, émise par Creditsafe en relation avec le Service, et les **présentes conditions générales** énoncées dans ce document. Elles forment ensemble l'intégralité de l'accord régissant la relation entre le Client et Creditsafe en ce qui concerne la fourniture du Service. En cas de divergence entre les conditions de la Confirmation de commande et les présentes conditions générales, ces dernières prévalent, sauf indication contraire expresse.

**1.4. Acceptation de l'Accord :**

**En signant la Confirmation de commande, ou en accédant ou en utilisant le Service, le Client accepte l'intégralité du contenu du présent Accord.** Sauf indication contraire dans les présentes conditions générales, en cas de conflit entre les conditions de la Confirmation de commande et les présentes conditions générales, ces dernières prévalent.

**1.5. Accord sur un support durable :**

Les parties conviennent que les présentes conditions générales, ainsi que toute confirmation de commande, seront mises à disposition sur un support durable. Un support durable peut inclure, sans s'y limiter, un document papier ou un support électronique tel qu'un fichier PDF, permettant aux parties de stocker, reproduire et présenter les conditions générales d'une manière lisible et accessible.

\*\*\*\*\*

**Dispositions spéciales pour les clients en période d'essai**

**1.6. Applicabilité et exceptions aux conditions générales pour les Clients en période d'Essai uniquement**

Les clauses 1.7 à 1.12 s'appliquent uniquement aux Clients qui demandent un Essai.

Les clauses 1.2, 1.3, 1.4, 3, 5.7, 5.8, 7.1.1, 13, 14 et 15 du présent Accord ne s'appliquent pas aux Clients qui demandent un Essai.

**1.7. Possibilité d'Essai gratuit :**

Le site web de Creditsafe à l'adresse <https://www.creditsafe.com/lu/en.html> (telle que modifiée de temps à autre) peut donner au Client la possibilité de demander :

- un Rapport de solvabilité d'entreprise gratuit relatif à une entreprise désignée ; et/ou
- une démonstration gratuite du service standard du site web de Creditsafe ; et/ou
- un essai limité dans le temps pour accéder au service standard du site web de Creditsafe ou à l'API,

(collectivement, l'« **Essai** »). Le Rapport de solvabilité d'entreprise gratuit et/ou tout autre contenu et matériel auquel le Client a accès ou qui lui est fourni dans le cadre de l'Essai sont désignés sous le nom de « **Contenu de l'Essai** ».

**1.8. Représentation du Client :**

En soumettant une demande, le Client garantit qu'il est un client professionnel et accepte d'être lié par le présent Accord. Lorsqu'une personne soumet une demande au nom d'un Client, elle garantit qu'elle a le pouvoir de lier le Client au présent Accord.

**1.9. Acceptation électronique pour les Clients en période d'Essai :**

En acceptant électroniquement les présentes conditions générales ou en accédant au Contenu de l'Essai ou en l'utilisant, le Client qui demande l'Essai reconnaît et accepte formellement le présent accord. Dans ce contexte, le Client en période d'Essai accepte par la présente d'entrer dans une relation juridiquement contraignante avec Creditsafe pour la fourniture de l'Essai.

**1.10. Accord global pour les Essais :**

Les présentes conditions générales constituent l'intégralité de l'accord entre les parties en ce qui concerne l'Essai et/ou le Contenu de l'Essai. Elles prévalent sur toutes autres conditions, excluant ainsi toute tentative du client d'imposer des conditions supplémentaires. En acceptant ces conditions, le client accepte explicitement le caractère global de cet accord et s'engage à ne pas imposer de conditions supplémentaires qui pourraient perturber l'équilibre du contrat.

**1.11. Référence au « Service » :**

À l'exception des clauses qui ne s'appliquent pas aux Clients demandant un Essai (énumérées dans la clause 1.6), toute référence au « Service » dans le présent Accord doit être lue comme se référant à l'Essai et/ou au Contenu de l'Essai (selon le cas) pour les Clients qui demandent un Essai uniquement.

**1.12. Durée limitée de l'Essai :**

Sous réserve de la clause 7.1, lorsque le Client se voit accorder l'accès aux services de Creditsafe ou au Contenu de l'Essai par le biais de l'Essai, cet accès est limité à la durée convenue entre Creditsafe et le Client, mais avec un

## Creditsafe Group Conditions générales d'utilisation

maximum de trois (3) mois, après quoi l'accès du Client susmentionné sera résilié.

\*\*\*\*\*

### **2. Devis et Accord**

#### 2.1. Validité des devis et confirmation du Client :

Les devis émis par Creditsafe seront valables pour une période de 30 jours maximum à compter de la date du devis, sauf indication contraire. Creditsafe ne sera lié aux devis que si l'acceptation de ceux-ci est confirmée par écrit par le Client dans un délai de 30 jours, sauf indication contraire.

#### 2.2. Durée de l'Accord :

Le présent Accord entre en vigueur à compter de la date indiquée dans la Confirmation de commande et se poursuit pendant une période de 12 mois, sauf indication contraire dans la Confirmation de commande ou si le Client demande un Essai.

#### 2.3. Communication et contact avec le Client :

Le Client peut être contacté au cours de la période couverte par le présent Accord au sujet de nouveaux développements et produits, et le Client accepte d'être contacté de la sorte.

#### 2.4. Mises à jour et modifications du Service :

De temps en temps, Creditsafe peut, à sa discrétion absolue, faire et/ou appliquer des mises à jour, des altérations, des modifications et des adaptations au Service ou à tout élément du Service (« **Altérations** »). Creditsafe prendra des mesures raisonnables pour informer le Client de ces Altérations avec un préavis aussi long que possible.

#### 2.5. Garantie de Service limitée :

Creditsafe ne garantit pas que l'utilisation du Service par le Client sera ininterrompue ou sans erreur et n'est pas responsable des retards, des échecs de livraison, ou de toute autre perte ou dommage résultant du transfert de données sur les réseaux et les installations de communication, y compris internet, et le Client reconnaît que le Service peut être soumis à des limitations, des retards et d'autres problèmes inhérents à l'utilisation de ces installations de communication. Creditsafe n'a aucune responsabilité (à quelque titre que ce soit) envers le Client en raison de ces événements ou en rapport avec eux.

#### 2.6. Droits d'accès et de conservation du Service :

Le présent Accord autorise le Client à accéder au Service et à le conserver aux fins décrites dans le présent Accord et pour la durée de celui-ci uniquement. Les droits d'accès et d'utilisation du Service s'éteignent automatiquement en cas de résiliation ou d'expiration du présent Accord. Aucun abonnement, droit ou crédit ne peut être prolongé ou reporté lors d'un renouvellement, sauf accord écrit de Creditsafe. Aucun remboursement ne sera dû par Creditsafe au titre de droits ou crédits non utilisés.

\*\*\*\*\*

### **3. Frais et paiement**

#### 3.1. Paiements et échéances :

En contrepartie de la fourniture du Service par Creditsafe, le Client s'engage à payer la somme spécifiée dans la Confirmation

de commande et/ou la facture émise à cette occasion (la « **Facture** ») aux heures et dates qui y sont spécifiées. Pour éviter toute ambiguïté, tous les paiements doivent être reçus par Creditsafe dans les 30 jours suivant la date de facturation, sauf indication contraire dans la Confirmation de commande.

#### 3.2. Impôts et taxes :

Tous les prix mentionnés dans le présent Accord s'entendent hors TVA luxembourgeoise ou autres taxes similaires sur le chiffre d'affaires. Ces taxes sont payables en même temps que les montants auxquels elles se rapportent.

#### 3.3. Ajustements tarifaires :

Les développements inflationnistes, économiques, politiques ou organisationnels donnent à Creditsafe le droit d'augmenter les prix des produits ou services au moment de la prolongation (anticipée) de l'Accord avec un maximum de l'évolution de l'indice des prix à la consommation national (IPCN). Ces développements donnent également à Creditsafe le droit d'augmenter ses prix annuellement au cours d'un Accord avec un maximum de l'évolution de l'indice des prix à la consommation national (IPCN).

#### 3.4. Suspension du Service :

Dans le cas où le Service est suspendu conformément à la clause 7, Creditsafe n'a aucune obligation de :

- Rétablir le Service ; et/ou
- Indemniser le Client pour toute période de suspension entre le moment du défaut de paiement et la réception du paiement.

#### 3.5. Défaut de paiement et intérêts :

Le défaut de paiement par le Client de toute somme due au titre de l'Accord entraînera la mise en défaut de plein droit du Client, et tous les montants en souffrance deviendront immédiatement exigibles. Le Client est tenu de verser à Creditsafe des intérêts sur cette somme à compter de la date d'échéance du paiement au taux annuel de 2 % au-dessus du taux d'intérêt commercial légal, s'accumulant sur une base quotidienne jusqu'à ce que le paiement soit effectué, que ce soit avant ou après tout jugement.

#### 3.6. Défaut de paiement du Client et paiement immédiat :

Si le Client est déclaré en faillite ou bénéficie d'un délai de paiement ou si une résolution pour la dissolution ou la liquidation de sa société est adoptée ou si le Client est en défaut à l'égard de l'une de ses obligations en vertu du présent Accord, alors, dans l'un de ces cas, le principal du montant impayé à Creditsafe en vertu du présent Accord et tous les intérêts courus seront immédiatement dus et payables sans présentation, demande, protestation ou avis de quelque nature que ce soit.

#### 3.7. Frais de recouvrement à l'amiable :

Creditsafe se réserve le droit de réclamer des frais raisonnables pour obtenir le paiement à l'amiable. Ces frais d'obtention du paiement s'élèvent à 15 % du montant principal. Si et dans la mesure où il existe une situation dans laquelle le pourcentage susmentionné pour le calcul de ces frais pour l'obtention du paiement ne peut être appliqué, ces frais seront calculés conformément à la législation et à la réglementation existantes, et en particulier aux dispositions de la loi du 18 avril 2004

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

relative aux retards de paiement et aux intérêts de retard, et conformément à la jurisprudence.

**3.8. Indemnisation des frais de tiers :**

Le Client accepte d'indemniser intégralement Creditsafe pour tous les frais de tiers encourus dans le cadre de la poursuite du paiement.

**3.9. Collecte d'informations de paiement et impacts sur la solvabilité :**

Le client reconnaît et accepte que :

- Creditsafe peut collecter des informations de paiement relatives au Client et à son paiement des factures de Creditsafe, qui seront utilisées par Creditsafe dans le cadre de ses produits/services ; et
- tout défaut de paiement par le Client des factures de Creditsafe dans les délais impartis peut avoir un impact négatif sur la note de solvabilité du Client.

**3.10. Services supplémentaires et facturation :**

Le Client peut demander, et Creditsafe peut accepter (à sa discrétion absolue) de fournir (moyennant des frais supplémentaires) des (i) services Creditsafe supplémentaires ; et/ou (ii) des rapports au-delà des limites d'utilisation fixées dans la Confirmation de commande (« **Services supplémentaires** »). Creditsafe est en droit de facturer les frais de tout Service supplémentaire à tout moment après la passation de la commande du Client pour les Services supplémentaires, et les factures sont payables (sans déduction ni compensation) dans les 30 jours suivant la date de facturation, sauf accord contraire avec Creditsafe.

\*\*\*\*\*

**4. Droits de propriété de Creditsafe**

*Dans la présente clause 4, le terme « **Droits de propriété intellectuelle** » désigne les brevets, les droits d'invention, les droits d'auteur et les droits connexes, les marques commerciales, les noms commerciaux et les noms de domaine, les droits relatifs à l'apparence et à la présentation (get-up), le goodwill et le droit d'intenter une action en passing off, les droits relatifs aux dessins et modèles, les droits relatifs aux bases de données, les droits d'utiliser des informations confidentielles (y compris le savoir-faire) et d'en protéger le caractère confidentiel, et tous les autres droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient enregistrés ou non, y compris toutes les demandes et tous les droits de demander et d'obtenir des renouvellements ou des extensions de ces droits, ainsi que les droits de revendiquer la priorité de ces droits, et tous les droits ou formes de protection similaires ou équivalents qui existent ou existeront maintenant ou à l'avenir dans n'importe quelle partie du monde.*

**4.1. Non-cession des droits sur les bases de données et de la propriété intellectuelle :**

Sauf mention expresse dans le présent document, l'accès au Service

ne confère au Client aucun droit sur les bases de données ni aucun droit sur les droits d'auteur, les marques commerciales ou tout autre Droit de propriété intellectuelle de Creditsafe ou d'un tiers.

**4.2 Sauvegarde des Droits de propriété intellectuelle du Service :**

Le Service est protégé par des Droits de propriété intellectuelle.

Tous les Droits de propriété intellectuelle dans ou découlant de ou en relation avec le Service sont et seront détenus par

Creditsafe ou, le cas échéant, ses sous-traitants tiers ou les fournisseurs tiers uniquement.

**4.3 Restrictions d'utilisation et modifications non autorisées du Service :**

Le Client n'est pas autorisé et n'autorisera pas un tiers à adapter, altérer, modifier, faire de l'ingénierie inverse, décompiler ou interférer de toute autre manière avec tout élément du Service sans l'autorisation écrite préalable de Creditsafe. Creditsafe peut prendre des mesures pour faciliter l'identification de son Service.

**4.4 Protection des données**

**4.4.1 Définition de la Législation sur la protection des données aux fins du présent Accord :**

- (a) « **Législation sur la protection des données** » : toute la législation sur la protection des données et de la vie privée et les exigences réglementaires en vigueur de temps à autre qui s'appliquent à une partie, y compris (dans la mesure où cela est applicable) (i) ; le

règlement général sur la protection des données (EU)

016/679) (« **RGPD** ») (ii) la loi de mise en œuvre du RGPD au Grand-Duché de Luxembourg ; et (iii) toute législation succédant à l'une des précédentes, ainsi que toute interprétation judiciaire ou administrative de l'une des législations ci-dessus, toute orientation, ligne directrice, code de pratique, code de conduite approuvé ou mécanisme de certification approuvé émis par la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD) ou toute autre autorité de contrôle qui pourrait être chargée de veiller au respect de la Législation sur la protection des données de temps à autre ;

- (B) Les termes « **Contrôleur de données** », « **Données à caractère personnel** » et

« **traitement** » ont les mêmes définitions que dans la Législation sur la protection des données ; et

- (c) « **SCC** » désigne les Clauses contractuelles types de la Commission européenne pour les transferts de données entre pays de l'UE et pays tiers, telles qu'elles figurent à l'Annexe de la Décision d'exécution (UE) 2021/914 de la Commission (telles qu'elles peuvent être mises à jour par Creditsafe de temps à autre), ou toute autre clause alternative pouvant être approuvée par la Commission européenne de temps à autre.

**4.4.2 Cadre de partage de Données à caractère personnel :**

La présente clause 4 définit le cadre de partage de Données à caractère personnel entre les parties en tant que contrôleurs de données indépendants.

**4.4.3 Responsabilité du Client et respect de la Législation sur la protection des données :**

Le Client est responsable de l'établissement de la base légale du traitement des données à caractère personnel obtenues dans le cadre de l'utilisation du Service et du maintien de la conformité avec la Législation sur la protection des données en ce qui concerne ces données. Le Client veille à ce que tous les droits applicables aux personnes concernées soient mis à la disposition de ces dernières.

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

**4.4.4 Accès légal et utilisation des Données à caractère personnel :**

Le Client reconnaît que l'accès aux données à caractère personnel par l'utilisation du Service n'est autorisé que s'il dispose d'une base légale pour le faire et il garantit qu'il ne demandera des données à caractère personnel que s'il dispose d'une base légale pour le faire.

**4.4.5 Utilisation légitime du Service :**

Le Client accepte de n'accéder au Service et de ne l'utiliser qu'à des fins de vérification de solvabilité, de prospection, de marketing direct, de connaissance du client, de conformité, de vérification et d'enrichissement des données, ainsi qu'à d'autres fins licites de diligence commerciale.

**4.4.6 Responsabilité d'enregistrement de la base légale :**

Le Client reconnaît qu'il est de son devoir d'enregistrer et de démontrer l'existence de sa base légale pour le traitement.

**4.4.7 Service de surveillance et notifications de modifications :**

Lorsque le Client utilise le service de surveillance, Creditsafe l'informe par courrier électronique de toute modification pertinente dans les données surveillées. Le Client mettra fin au service de surveillance des données surveillées lorsqu'il n'aura plus de base légale pour traiter ces données. Si le Client utilise le service de surveillance de conformité, il doit conclure des conditions de protection des données distinctes pour ce service, qui, pour éviter toute confusion, s'appliquent exclusivement à ce service.

**4.4.8 Garanties du Client lors de la fourniture de Données à caractère personnel :**

Lorsque le Client fournit à Creditsafe des données ou des informations qui comprennent des données à caractère personnel pour permettre à Creditsafe de fournir le Service, le Client garantit qu'il a une base légale pour le faire et qu'il a respecté les exigences de transparence énoncées dans les Articles 13 et 14 du RGPD, le cas échéant.

**4.4.9 Transfert de Données à caractère personnel en dehors de l'EEE et application des Clauses contractuelles types :**

Sous réserve toujours de la clause 5.2, dans le cas où des Données à caractère personnel mises à disposition par Creditsafe dans le cadre du Service sont transférées à un Client (ou à toute société du groupe ou affiliée d'un Client (« **Société du groupe** ») uniquement conformément à la clause 5.2) basé en dehors de l'Espace économique européen (« **EEE** ») dans un pays ou un territoire qui n'a pas reçu le statut d'adéquation en vertu du RGPD (un « **Pays tiers** ») en vertu du présent Accord, les CCT s'appliqueront à ces transferts, le cas échéant.

Pour les besoins des CCT, l'exportateur de données sera i) Safe Information Group NV ; et ii) Creditsafe, et l'importateur de données sera i) Creditsafe ; et ii) le Client (ou sa Société du groupe) situé dans le Pays tiers. Pour éviter toute ambiguïté, les CCT qui s'appliquent en vertu de la présente clause 4.4.9 cesseront automatiquement de s'appliquer dans le

cas où le Pays tiers dans lequel le Client (ou sa Société du groupe ou sa société affiliée, selon le cas) est basé se voit accorder un statut adéquat en vertu du RGPD. Le Client doit également se conformer à tout moment à toutes les lois locales applicables dans la juridiction concernée.

Avant le transfert de toute donnée à caractère personnel à une Société du groupe basée en dehors de l'EEE dans un pays ou un territoire qui n'a pas reçu le statut d'adéquation conformément au RGPD (qui est toujours soumis à l'approbation préalable de Creditsafe conformément à la clause 5.2), le Client reconnaît et accepte que cette Société du groupe sera tenue de conclure des CCT directement avec Creditsafe avant d'accéder et/ou d'utiliser le Service (et les données qui y sont incluses).

En tant que tel, le Client ne doit pas fournir à une Société du groupe basée dans un Pays tiers des données obtenues à partir du Service ou permettre autrement à la Société du groupe d'accéder au Service (ou aux données qui y sont incluses) de quelque manière ou par quelque moyen que ce soit avant que cette Société du groupe n'ait correctement conclu les CCT directement avec Creditsafe sous la forme décrite ci-dessus (et avant qu'une copie de ces CCT signées n'ait été fournie à Creditsafe). En outre, le Client garantit qu'il veillera à ce que toute Société du groupe respecte les présentes conditions générales.

**4.4.10 Règle de préséance en cas de conflit avec les Clauses contractuelles types :**

En cas de conflit ou d'ambiguïté entre l'une des dispositions du présent Accord et les CCT, ce sont les dispositions des CCT qui prévalent.

**4.4.11 Adaptation des dispositions en cas de modification de la Législation sur la protection des données ou des Clauses contractuelles types :**

Les parties conviennent que si :

(a) la Législation sur la protection des données change de telle manière que Creditsafe considère que toute disposition de la présente clause 4.4 (y compris les CCT) n'est plus adéquate pour régir les exercices légaux de partage de données ; et/ou

(b) les CCT sont modifiées, remplacées et/ou annulées par toute nouvelle clause contractuelle type approuvée par une autorité compétente,

Creditsafe peut alors adapter, mettre à jour ou remplacer les conditions de cette clause 4.4 comme il le juge raisonnablement nécessaire à la lumière de ces modifications.

\*\*\*\*\*

**5. Obligations du Client et conduite**

**5.1 Le Client s'engage à :**

5.1.1. fournir à Creditsafe toute information ou assistance que les parties ont convenu que le Client doit fournir afin que Creditsafe exécute ses obligations en vertu du présent Accord, et s'efforcera raisonnablement de s'assurer que ces informations fournies à Creditsafe sont complètes, exactes et dans le format convenu ;

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

5.1.2. ne rien faire qui puisse nuire à la réputation de Creditsafe ;

5.1.3. respecter toutes les lois et réglementations applicables à son utilisation du Service et des données qu'il contient, y compris le respect total de tous les aspects de la Législation sur la protection des données ;

5.1.4. s'abstenir de toute tentative ou action visant à copier, modifier, dupliquer, créer des œuvres dérivées, encadrer, refléter, republier, télécharger, afficher, transmettre ou distribuer tout ou partie du Service sous quelque forme ou média que ce soit et par quelque moyen que ce soit. De même, le Client ne tentera pas de procéder à une compilation inverse, à un désassemblage, à une ingénierie inverse ou à une réduction sous une forme perceptible par l'homme de la totalité ou d'une partie du Service. En outre, le Client ne cherchera pas à accéder à tout ou partie du Service dans l'intention de créer un produit ou un service concurrent du Service, et il n'utilisera pas le Service pour fournir des services à des tiers. L'utilisation de tout système ou logiciel automatisé pour extraire des données du site web de Creditsafe, des applications de Creditsafe ou du Service (« Capture de données d'écran ») est expressément interdite.

5.2. Licence d'utilisation du Service :

Le Service mis à la disposition du Client est une licence non transférable et n'est fourni que pour l'usage interne du Client au Luxembourg, sauf accord contraire écrit des parties (y compris, sans limitation, en ce qui concerne l'utilisation du Service par une Société du groupe ou une société affiliée du Client). Le Client ne peut pas vendre, transférer, concéder des sous-licences, distribuer, exploiter commercialement ou mettre à la disposition d'un tiers, ou utiliser au profit d'un tiers, toute partie du Service. Le Client ne peut inclure le Service dans aucun produit ou service qu'il vend.

5.3. Accès et modification non autorisés :

Pendant la durée du présent Accord, le Client s'engage à ne pas tenter d'obtenir un accès non autorisé au Service ou de le modifier.

5.4. Copies raisonnablement nécessaires :

Le Client ne prend que les copies du Service qui sont raisonnablement nécessaires à l'utilisation du Service conformément au présent Accord.

5.5. Confidentialité du mot de passe :

Le Client accepte d'être responsable du maintien de la confidentialité de son mot de passe et des détails de son compte.

5.6. Utilisation limitée aux utilisateurs désignés :

L'utilisation du Service fourni dans le cadre du présent Accord est limitée au nombre d'utilisateurs désignés indiqué dans la Confirmation de commande et ne peut être utilisée par d'autres personnes que les utilisateurs désignés indiqués. L'utilisation du Service par un plus grand nombre de personnes, simultanément ou non, nécessitera la fourniture de licences supplémentaires.

5.7. Utilisation des Données de prospection :

Si le Client reçoit des informations de prospection ou de marketing (« **Données de prospection** »), il est autorisé

à utiliser les Données de prospection uniquement à des fins de marketing interne. Le Client est responsable de la détermination de la base légale sur laquelle il utilisera les Données de prospection conformément à la Législation sur la protection des données et du respect de toutes les exigences légales et réglementaires relatives à ces Données de prospection, y compris la *Loi du 17 décembre 2021 portant transposition de la directive (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen et portant modification de la loi modifiée du 30 mai 2005 portant :*

- 1) *organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation ;*
- 2) *modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'État.*

**6. Garanties et limitation de responsabilité**

6.1. Exactitude des données et disponibilité du Service :

6.1.1. Reconnaissance par le Client de l'utilisation de données de tiers et des limitations de Creditsafe.

Le Client comprend et accepte que pour les produits et/ou services, des informations sont utilisées qui sont basées sur et consistent en des données fournies à Creditsafe par des tiers ou autrement disponibles publiquement et que Creditsafe n'est pas en mesure de garantir l'exactitude et/ou de vérifier ou de contrôler l'exhaustivité de ces données. Creditsafe s'engage à faire preuve d'une attention et d'une expertise raisonnables dans la collecte et l'utilisation des données, mais ne garantit pas l'exactitude ou l'adéquation des données et n'accepte aucune responsabilité pour toute inexactitude, incomplétude ou autre imperfection dans les informations qu'il fournit. Le Service est soumis à disponibilité.

6.1.2. Droit de Creditsafe à des services alternatifs en cas d'indisponibilité des données de tiers.

Si les données d'un tiers deviennent indisponibles pour Creditsafe, Creditsafe a le droit d'obtenir un service similaire auprès d'un autre fournisseur tiers.

6.2. Disponibilité du Service :

Le Service est soumis à disponibilité. Si les données d'un tiers deviennent indisponibles pour Creditsafe, Creditsafe a le droit d'obtenir un service similaire auprès d'un autre fournisseur tiers.

6.3. Avertissement sur le contenu :

En particulier, Creditsafe ne donne au Client aucune garantie ou assurance quant au contenu du Service. Bien que Creditsafe s'efforce de maintenir l'exactitude et la qualité du Service, les informations contenues peuvent être incorrectes ou obsolètes. Par conséquent, toute utilisation du Service se fait au risque du Client. Le Client accepte de supporter le risque susmentionné.

6.4. Limitation des pertes financières :

Sous réserve de la clause 6.6, Creditsafe ne sera pas responsable des pertes indirectes ou consécutives. Creditsafe n'est pas responsable des types de pertes financières suivantes (directes ou indirectes) : (i) perte de bénéfices, (ii) perte de revenus, (iii) perte d'activité ou de clientèle, en plus des types de pertes anticipées ou accessoires suivants : (iv) perte d'économies anticipées,

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

(v) augmentation des créances irrécouvrables et (vi) incapacité à réduire les créances irrécouvrables.

**6.5. Responsabilité maximale :**

Si une question quelconque donne lieu à une réclamation valable contre Creditsafe, sa responsabilité sera limitée à une somme égale à la somme payée pour le Service fourni dans le cadre du présent Accord au cours de l'année où la réclamation est survenue.

**6.6. Exceptions aux limitations :**

Concernant la clarification des exceptions aux limitations de responsabilité : aucune disposition de la présente clause 6 ou de toute autre disposition du présent Accord ne vise à exclure ou à limiter la responsabilité en cas de décès ou de préjudice corporel causé par la négligence, la fraude ou les déclarations frauduleuses ou toute autre responsabilité qui ne peut être légalement exclue ou limitée.

**6.7. Obligation d'obtenir les licences nécessaires :**

Chaque partie au présent Accord garantit qu'elle a obtenu et continuera à détenir toutes les licences, tous les consentements, tous les permis et tous les accords nécessaires au respect de ses obligations au titre du présent Accord et à l'octroi de droits à l'autre partie au titre du présent Accord.

**7. Résiliation**

**7.1. Résiliation pour non-paiement :**

Creditsafe a le droit de résilier le présent Accord avec effet immédiat en adressant une notification écrite au Client dans les cas suivants :

**7.1.1. Non-paiement dans le délai imparti :**

le Client ne paie pas tout montant incontesté dû en vertu du présent Accord à la date d'échéance du paiement et reste en défaut au moins 14 jours après avoir été notifié par écrit d'effectuer ce paiement ; ou

**7.1.2. Violation substantielle et absence de remédiation :**

le Client commet une violation substantielle des autres obligations qui lui incombent en vertu du présent Accord et (s'il est possible d'y remédier) ne remédie pas à cette violation dans un délai de 14 jours à compter de la réception d'une notification l'enjoignant de le faire ; ou

**7.1.3. Insolvabilité et procédures connexes :**

le Client n'est pas en mesure de payer ses dettes, ou devient insolvable, ou fait l'objet d'une ordonnance ou d'une résolution de liquidation, d'administration, de redressement ou de dissolution (autrement qu'aux fins d'une fusion ou d'une reconstruction solvable), ou a un administrateur judiciaire ou autre, un gestionnaire, un fiduciaire, un liquidateur, un administrateur ou un responsable similaire nommé sur la totalité ou une partie substantielle de ses actifs, ou conclut ou propose un concordat ou un arrangement avec ses créanciers en général, ou fait l'objet d'un événement ou d'une procédure analogue dans toute juridiction applicable (dans la mesure où une telle action est permise par les lois applicables).

**7.2. Suspension pour violation :**

Nonobstant son droit de résilier l'Accord, lorsque Creditsafe estime raisonnablement que le Client a enfreint une disposition du présent Accord, Creditsafe peut, avec effet

immédiat et sans préavis, suspendre l'accès au Service. Le Client est conscient que cette suspension résultera de son propre manquement et ne pourra rien reprocher à Creditsafe.

**7.3. Conséquences de la résiliation ou de l'expiration :**

En cas de résiliation ou d'expiration du présent Accord :

**7.3.1. Résiliation des droits et des licences :**

Tous les droits et licences accordés en vertu du présent

Accord, y compris le droit d'accéder au Service et de l'utiliser, prendront immédiatement fin ; le Client doit supprimer tout ou partie du Service (y compris les données ou rapports obtenus via le Service) qu'il détient sous quelque format que ce soit et il ne peut plus utiliser le

Service (ou les données obtenues grâce à l'utilisation du Service) ; et

**7.3.2. Paiement des factures impayées :**

Le Client paiera immédiatement à Creditsafe toutes les factures de Creditsafe en suspens et impayées à la date de résiliation ;

**7.3.3. Maintien des droits et obligations acquis :**

Les droits, recours, obligations et responsabilités des parties au moment de l'expiration ou de la résiliation ne sont pas affectés, y compris le droit de réclamer des dommages-intérêts pour toute violation du présent Accord qui existait à la date de la résiliation ou de l'expiration ou avant cette date ; et

**7.3.4. Maintien de l'effet des clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 12 :**

Les clauses 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 12 restent pleinement en vigueur.

**8. Indemnisation**

Le Client accepte d'indemniser, de défendre et de dégager Creditsafe, ses parents, filiales, affiliés, dirigeants et employés de toute perte, coût, dommage, réclamation ou demande, y compris les frais juridiques raisonnables, faits par un tiers ou encourus ou subis par Creditsafe ou ses parents, filiales, affiliés, dirigeants ou employés en relation avec la violation du présent Accord par le Client.

**9. Cession**

Creditsafe peut céder les droits et obligations du présent Accord à un tiers sans le consentement du Client.

**10. Modification de l'Accord**

**10.1 Modifications des Services :**

Le Client reconnaît que Creditsafe peut de temps à autre modifier la manière dont il fournit (et dont le Client peut accéder) aux Services et/ou suspendre, modifier ou interrompre des fonctionnalités ou des éléments compris dans les Services. Seulement si un tel changement a un effet matériel direct et défavorable sur le fonctionnement de l'entreprise du Client, à déterminer à la seule discrétion de Creditsafe, Creditsafe notifiera le Client, par courrier recommandé, six (6) mois avant qu'un tel changement ne soit mis en œuvre. Si le Client n'accepte pas une telle modification, chaque partie peut, dans les trente (30) jours

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

suivant l'envoi de la notification par Creditsafe, résilier le présent Accord en partie concernée, moyennant une notification écrite à l'autre partie, avec effet au jour de la mise en œuvre de la modification. En continuant à utiliser les Services, le Client accepte ces modifications.

**10.2. Résolution des litiges sur l'évaluation des effets matériels et défavorables :**

Par dérogation à l'article 16.3, tous les litiges relatifs à l'évaluation faite par Creditsafe de l'« effet direct, matériel et défavorable sur le fonctionnement de l'entreprise du Client » seront soumis à un expert indépendant dont les Parties conviendront

**11. Force majeure et circonstances imprévues**

Creditsafe ne sera pas responsable, directement ou indirectement, de l'inexécution d'une obligation au titre du présent Accord si cette inexécution est causée par la survenance d'un événement imprévu ou de circonstances échappant au contrôle raisonnable de Creditsafe, ce qui constitue un « cas de force majeure ».

Outre l'interprétation de la force majeure dans la loi (article 1148 du code civil luxembourgeois) et dans la jurisprudence, les circonstances incluent, sans s'y limiter, les pannes d'internet, les pannes de communication, la guerre, les attaques terroristes, les épidémies, les pandémies, les incendies, les inondations, les cas de force majeure ou les modifications de la loi.

Dans ce contexte, Creditsafe peut invoquer la force majeure et les circonstances susmentionnées si l'exécution due a lieu après que Creditsafe est tenu de remplir ses obligations.

**12. Confidentialité**

*Dans la présente clause 12, le terme « Informations confidentielles » désigne les informations, sous quelque forme que ce soit, de nature confidentielle ou exclusive, divulguées par une partie à l'autre, qui sont marquées comme confidentielles, ou qui sont identifiées comme confidentielles au moment de la divulgation, ou qui seraient considérées comme confidentielles par un homme d'affaires raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, les informations concernant les activités, les clients, les employés, les fournisseurs, les logiciels, les produits, le savoir-faire, les processus et les intentions commerciales de la partie divulguant les informations.*

**12.1. Non-divulgation d'Informations confidentielles :**

Chaque partie s'engage à ne jamais divulguer à quiconque des informations confidentielles, sauf dans les cas autorisés par la clause 12.2.

**12.2. Divulgation autorisée d'Informations confidentielles :**

Chaque partie peut divulguer les Informations confidentielles de l'autre partie :

12.2.1. À ses employés, dirigeants, représentants ou conseillers qui ont besoin de connaître ces informations pour s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du présent Accord. Chaque partie veille à ce que ses employés, dirigeants, représentants ou conseillers auxquels elle divulgue les Informations

confidentielles de l'autre partie se conforment à la présente clause 12 ;

12.2.2. Et dans la mesure où la loi, une décision de justice ou toute autorité gouvernementale ou réglementaire l'exige.

**12.3. Utilisation limitée des Informations confidentielles :**

Aucune partie n'utilisera les Informations confidentielles d'une autre partie à d'autres fins que l'exécution des obligations qui lui incombent en vertu du présent Accord.

**13. 3D Ledger**

**13.1 Mise à disposition des données de paiement via 3 D Ledger :**

Dans le cas où le Client reçoit le Service via l'outil interactif de gestion des risques de Creditsafe, « **3D Ledger** », le Client fournira à Creditsafe les informations relatives à son grand livre des débiteurs (les « **Données de paiement** »).

**13.2 Licence d'utilisation des Données de paiement :**

Le Client accorde par la présente à Creditsafe une licence non exclusive, non transférable, irrévocable et perpétuelle pour inclure les Données de paiement dans les produits et services que Creditsafe et ses affiliés mettront à la disposition de leurs clients.

**14. Rapports de solvabilité des entreprises internationales**

Les Rapports de solvabilité d'entreprises fournissant des détails sur des entreprises basées en dehors du Grand-Duché de Luxembourg sont fournis sous réserve de disponibilité, et les pays à partir desquels les rapports sont disponibles peuvent varier au cours de la durée du présent Accord. Les rapports de solvabilité d'entreprises fournissant des détails sur les entreprises basées en dehors du Grand-Duché de Luxembourg sont fournis dans les délais spécifiques détaillés sur le site web de Creditsafe.

**15. Media Solutions**

Creditsafe n'est pas responsable de la qualité ou de la disponibilité du contenu produit par les sources médiatiques. Si un service ou un contenu du service Media Solutions est considéré comme enfreignant une loi ou un droit d'un tiers, Creditsafe a le droit de retirer le matériel en question sans obtenir le consentement du Client. Creditsafe sera en droit de prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaires pour faire cesser cette infraction. Creditsafe n'est pas responsable de la négligence ou de la mauvaise utilisation par le Client du service Media Solutions ou du contenu de tiers.

Lorsque l'accès à des sites web est payant, le Client est responsable du paiement.

**16. Dispositions diverses**

**16.1. Invalidité ou inapplicabilité d'une disposition :**

Si une disposition du présent Accord est jugée invalide ou inapplicable, cette disposition sera supprimée et les autres dispositions resteront applicables.

**Creditsafe Group**  
**Conditions générales d'utilisation**

**16.2. Aucun droit pour les tiers :**

À l'exception des droits des personnes concernées énoncés dans les CCT (dans la mesure où elles sont applicables), les parties confirment leur intention de ne pas conférer de droits à des tiers en vertu du présent Accord.

**16.3. Loi applicable et compétence juridictionnelle :**

Les conditions du présent Accord, la fourniture du Service et la relation entre le client et Creditsafe sont exclusivement régies par les lois du Grand-Duché de Luxembourg. Le Client accepte irrévocablement de se soumettre à la juridiction exclusive des tribunaux compétents de la ville de Luxembourg, sans préjudice du droit de Creditsafe de porter le litige devant les juridictions compétentes.

**16.4. Non-renonciation aux droits :**

Le fait que Creditsafe n'exerce pas ou n'applique pas un droit ou une disposition du présent Accord ne constitue pas une renonciation à ce droit.

**16.5. Modifications unilatérales de l'Accord par Creditsafe pour se conformer à la législation**

Creditsafe peut modifier unilatéralement toute condition du présent Accord afin de se conformer à toute législation applicable à la fourniture du Service.